

## **Mouvement pour les arts et les lettres**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le Mouvement pour les arts et des lettres (MAL) invite le gouvernement à considérer ses investissements dans les arts et la culture au Canada comme garants de la reprise économique. La vitalité de ce secteur en recherche, création, production, diffusion, et dans la promotion du Canada sur la scène internationale, dépend de la capacité du Conseil des Arts du Canada à soutenir l'excellence artistique, la productivité des organisations, leur engagement auprès des publics ainsi que leur contribution à l'essor du commerce intérieur et extérieur. Face aux défis posés par la mondialisation et la transformation des habitudes culturelles avec l'arrivée des médias numériques, le Conseil des Arts du Canada doit accroître la portée de ses interventions. Pour continuer à jouer un rôle de premier plan dans le développement et le renforcement du secteur des arts et de la culture : Le MAL croit essentiel d'augmenter graduellement les crédits du Conseil des Arts du Canada, à raison de 30 millions \$ annuellement, pour atteindre les 300 millions \$ d'ici 2017. Dans la même perspective, le gouvernement canadien doit préserver et bonifier les programmes du ministère du Patrimoine canadien, et les fonds qui y sont alloués, car ils contribuent de manière essentielle : 1. au développement d'une infrastructure des arts et de la culture au pays ; 2. à la construction, la mise aux normes et l'entretien des équipements culturels sur l'ensemble du territoire ; 3. à la promotion et à la diffusion des œuvres auprès des publics ; 4. à la stimulation des investissements du secteur privé dans les arts et la culture ; 5. à une offre de formation artistique rencontrant les plus hauts standards internationaux. À ces interventions de Patrimoine canadien s'ajoutent de nouveaux impératifs liés aux technologies numériques. Les secteurs de l'économie créative, dont celui des arts et de la culture, connaissent une croissance plus rapide que dans les secteurs traditionnels. Le ministère du Patrimoine canadien doit faire preuve de vision stratégique et disposer des crédits nécessaires à la mise en place de programmes et de mesures donnant au secteur des arts et de la culture les moyens de s'inscrire en force dans cette nouvelle économie. Pour ce, il doit augmenter ses capacités en recherche de pointe, en création de contenu numérique, en développement de plateformes et produits novateurs ; il doit se doter d'équipements de pointe et de nouvelles stratégies de management ; et il doit accroître son pouvoir d'attraction et de rétention de compétences spécialisées. Le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec invite le gouvernement canadien à reconsidérer les coupes de 191 millions de dollars annoncées dans le budget 2012-2013 du ministre des Finances. Il porte également à son attention la recommandation du Comité permanent du patrimoine canadien, dans son rapport Médias numériques et émergents : les possibilités et défis (9 février 2011) : « que le gouvernement du Canada renforce les éléments de ses programmes de financement des arts et de la culture consacrés aux médias numériques. »

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Le secteur des arts et de la culture par les emplois qu'il crée, les revenus directs et indirects qu'il génère joue un rôle significatif dans le développement économique des villes et des régions du Québec et du Canada. Il contribue de plus à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et à la construction d'une identité forte et originale, garante du pouvoir d'attraction du savoir-faire canadien dans le monde. Les possibilités d'emplois sont réelles et diversifiées, signe incontestable d'une vitalité dont le gouvernement canadien doit profiter pour accroître la productivité et la compétitivité du secteur. De pouvoir améliorer les conditions de travail et de pratique permettrait de rencontrer des standards inégalés en qualité, innovation, excellence et efficience. De pouvoir offrir aux jeunes artistes et gestionnaires, qui sont nombreux à chercher de l'emploi, la possibilité d'acquérir de l'expérience au sein des entreprises viendrait contrer la pénurie d'emplois et atténuer les effets du changement démographique. Faire le choix d'investir dans la création d'emplois durables et à valeur ajoutée, puisque les emplois dans les arts et la culture coûtent relativement peu en comparaison avec d'autres secteurs d'activités, c'est parier sur le développement économique des villes et des régions et, partant, sur une plus forte croissance économique au pays. Une étude publiée par Hill Stratégies en 2009 (Profil statistique des artistes au Canada. Basé sur le recensement de 2006) révèle qu'en 2006, 140 000 artistes au Canada ont consacré plus de temps à leur art qu'à toute autre occupation. Ce nombre est légèrement plus élevé que le nombre de Canadiens employés directement dans l'industrie automobile (135 000). Si une part de la croissance économique est liée à la création d'emplois, une autre part dépend du dynamisme et de la créativité du secteur dans le développement des marchés étrangers. Dans un contexte mondial de grande instabilité financière et de contraction des marchés, le gouvernement canadien doit soutenir plus énergiquement la promotion et la diffusion du produit artistique et culturel, afin de rester compétitif par rapport à l'offre et au rapport qualité-prix d'une part, et de maintenir à niveau les revenus tirés de l'exportation, d'autre part.

## **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Le secteur des arts et de la culture n'est pas à l'abri des conséquences du vieillissement de la population, même s'il peut compter sur une relève florissante et talentueuse, qui aspire à vivre décemment de son art ou de son métier. Les efforts qu'il investit depuis plusieurs années dans le développement et le renouvellement des publics, en diversifiant son offre, le type d'activités, en direction notamment des jeunes et des communautés culturelles, commencent à porter fruit. Le gouvernement canadien, par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des Arts du Canada, doit continuer à encourager ces initiatives qui favorisent le contact direct des citoyens avec des artistes de leurs communautés. Il doit également prendre en compte l'impact des technologies et des médias numériques sur la consommation culturelle des Canadiens, et plus particulièrement des nouvelles générations. Si le vieillissement des populations est un enjeu majeur sur les plans démographique, économique et sociétal, les risques de clivages générationnels, de fracture culturelle, voire d'acculturation, sont réels. Le gouvernement canadien doit déployer tous ses efforts, en soutien, promotion et valorisation de la production artistique et culturelle canadienne, quelle qu'en soit la forme

ou le support, pour entretenir les valeurs de cohésion, de solidarité, d'entraide, de partage au sein des communautés. La pénurie de main-d'œuvre est une réalité avec laquelle le secteur des arts et de la culture a toujours composé. Le départ à la retraite de plusieurs personnes ayant occupé des postes-clés dans les entreprises culturelles pourrait s'avérer problématique si rien n'est fait maintenant pour assurer le transfert des savoirs et des compétences auprès des artistes et gestionnaires de la relève. Le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec croit que le gouvernement canadien doit mettre de l'avant des mesures fiscales encourageant les travailleurs culturels à prolonger leur vie active au-delà de 65 ans. Il doit parallèlement, et en lien avec d'autres ministères, accroître les mesures de soutien à l'emploi, ou en stages de moyenne durée, à l'intention des jeunes diplômés en art ou en gestion et des artistes en réorientation de carrière.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Pour renforcer la productivité du pays, le gouvernement canadien doit continuer à investir dans ses artistes et ses travailleurs culturels, dans ses entreprises artistiques et culturelles, dans ses institutions et son infrastructure culturelle. Ce sont autant de leviers de développement économique sur le plan local, régional, national et international. L'amélioration des conditions de travail, de recherche, de création, ainsi que des moyens de production, de diffusion et en développement de marchés, est une condition essentielle à une forte productivité du secteur. Ses retombées n'en seront que plus significatives sur l'économie du pays et la qualité de vie des citoyens. Préserver et faire fructifier les acquis et expertises d'un secteur appelé à des transformations majeures, dans un contexte de mondialisation, de changement démographique, de mutation culturelle profonde, exige des interventions stratégiques, synonymes d'investissements accrus et soutenus de la part du gouvernement canadien. Dans le secteur culturel et artistique, la productivité est souvent limitée par les conditions de travail difficiles. La vétusté de certains locaux, les salaires trop bas, les heures de travail indues, l'instabilité des postes d'emploi, tous ces facteurs diminuent la capacité des travailleurs et des bénévoles à donner leur plein rendement. Le Mouvement pour les arts et les lettres croit que, pour renforcer la productivité du secteur culturel, le gouvernement canadien doit continuer de soutenir l'acquisition ou la mise aux normes d'espaces et d'équipements conformes aux exigences de la création, de la production, de la diffusion et de l'accueil des publics.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Dans la foulée des modifications à la Loi sur la modernisation du droit d'auteur (C-11), qui va priver des milliers d'artistes et leurs ayants droit de revenus de 126 \$ millions annuellement, selon une évaluation fournie par les associations d'artistes, c'est l'ensemble du secteur des arts et de la culture qui se trouve affaibli et appauvri. Il est cependant difficile de demander à l'actuel gouvernement de mettre en place des politiques qui vont contredire ses récentes prises de position. Mais, le gouvernement doit être conscient de ses responsabilités à cet égard. Le Mouvement pour les arts et les lettres du Québec se permet, dans les circonstances, et compte tenu des impacts d'une telle loi, de rappeler au gouvernement qu'il a le pouvoir et le devoir de protéger la spécificité culturelle d'un pays, son économie, ses politiques et ses valeurs.